



Vernouillet, le 01/02/2023

Compte-Rendu du Comité Syndical du 30 janvier 2023

Présidence

Michel Debjay, Président

Le Président ouvre la séance à 17h30

Présents

Michel DEBJAY, délégué titulaire

Pascal COLLADO, délégué titulaire

Laurent BAIVEL, délégué titulaire

Fabien AUFRECHTER, délégué titulaire

Anthony HERRY, délégué titulaire

Patrick SAGET, délégué suppléant

Pascal PETEL, Secrétariat Général

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2022

Le compte rendu du Comité Syndical du 14 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER CERTAINES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2023 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Les membres du Conseil Syndical, à l'unanimité, autorise le Président du SIVUCOP à engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement en 2023 avant le vote du budget primitif.

3. MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT

Proposition de modification des statuts du Syndicat :

- **Article n° 1** : Actualisation de la dénomination : le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Commissariat de Police du Canton de Triel-sur-Seine prend le nom de **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Compétences Opérationnelles (SIVUCOP)**.

A l'unanimité les membres du Comité Syndical approuve l'actualisation de la dénomination.

- **Article n° 11a** : Le coût des différentes charges liées au COP : fluides, énergies, assurances, équipements communs, entretien, emprunts liés au bâtiment, travaux, mobilier, consommables ...) seront répartis en proportion du nombre d'habitant de chaque ville.

A l'unanimité les membres du Comité Syndical approuve la modification ci-dessus énoncée.

- **Article n° 11b** : Répartition des charges de maintenance curative du raccordement final de la fibre au COP ...

Le Vice-Président du SIVUCOP précise qu'à ce jour les caméras n'étant pas en fonction, il n'y a pas lieu de maintenance.

- **Article 12** : Le siège du SIVUCOP est fixé au Centre Opérationnel de Police de Vernouillet situé au 1, rue Arnoult Laroche 78540 (COP)

- **Article 13** : Les fonctions de comptable public seront exercées par le Responsable du Service de Gestion Comptable de Poissy

A l'unanimité les membres du Comité Syndical approuve la modification énoncée à l'article 12 et l'article 13.

4. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FIPD POUR DES TRAVAUX D'IMPLANTATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION SUR LES COMMUNES MEMBRES

Le Maire de Vernouillet demande que soit précisé qu'il y aura une seule et même demande de subvention pour les deux villes mais la répartition sera gérée individuellement pour chaque ville.

DIVERS

Transmettre au Maire de Vernouillet (avant le 7 février 2023) tous les éléments concernant la demande de subvention auprès de la Région (délibération 2022-009 du CS du 14 avril 2022) pour intervenir auprès de qui de droit.

La séance est levée à 18h03

Le Président,

Michel DEBJAY.



Signé le : 03 . 02 . 2023

Publié le : 03 . 02 . 2023